

PROGRAMME DU MASTER EN DROIT – PAD1

Adapté pour les étudiant.e.s titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en droit réalisé dans l'Espace économique européen (UE + AELE) ou en Suisse **incluant un TFE de 15 crédits dans un domaine de la finalité spécifique choisie**

Inscription et accès :

Pour introduire votre dossier, il y a lieu de postuler au master en droit de la finalité de votre choix. **Vous ne pourrez pas sélectionner un programme « PAD » dans le cadre du processus d'inscription.** Il appartiendra à la Commission d'admission de vous proposer un programme adapté à votre parcours. Cette offre d'admission n'est pas négociable et chaque candidat.e conserve la liberté de la refuser et de mettre fin au processus d'admission.

Sous réserve de l'issue de l'examen du dossier de chaque candidat.e, le programme ci-dessous est, en règle générale, destiné aux titulaires d'un diplôme universitaire de deuxième cycle en droit réalisé dans l'Espace économique européen (ou en Suisse) incluant **un travail de fin d'études ou un stage de minimum 15 crédits** équivalent à celui figurant au programme du master en droit de notre faculté et dont le thème correspond à la finalité (droit civil et pénal - droit économique et social – droit public et international) du droit choisie. **Seul.e.s les étudiant.e.s pouvant attester de la réalisation d'un TFE de 15 crédits, effectué dans le cadre d'une seule unité d'enseignement, pourront prétendre à ce programme. Il n'est pas possible de cumuler plusieurs unités d'enseignement pour solliciter la valorisation du TFE.**

Les étudiant.e.s « PAD1 » obtiennent, en règle générale, le titre de Master en droit à l'issue d'une année académique.

Conditions d'accès au master en droit :

Avant d'introduire votre demande d'admission, nous vous invitons à vérifier les conditions d'accès complètes sur le catalogue de cours en ligne : <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-droi#admission>

Les candidat.e.s non assimilé.e.s aux étudiant.e.s européen.ne.s et titulaires d'un diplôme obtenu en dehors de l'espace économique européen doivent avoir une moyenne de 14/20 pour chaque année du ou des diplômes menant à l'admission.

Par ailleurs, un test de langue française attestant un niveau B2 est exigé pour les candidat.e.s qui ne sont pas titulaires d'un diplôme en langue française.

Programme du master en droit – PAD 1 :

Les étudiant.e.s PAD1 bénéficient d'un programme de master en droit adapté. Ces étudiant.e.s doivent réussir 75 crédits pour obtenir le diplôme de master en droit. **Ce programme s'effectue en une année académique et se compose principalement de cours de droit national belge.**

Programme complémentaire (30 crédits) :

DROI C 4019	Principes généraux de droit constitutionnel et administratif	10 crédits
DROI-C-4018	Droit de la procédure civile et pénale	5 crédits
DROI-C-4048	Droit des contrats et de la responsabilité	10 crédits
DROI-C-4017	Repères méthodologiques en droit belge	5 crédits

Tronc commun de master (15 crédits)

DROI-C-4027	Droit de la sécurité sociale	5 crédits
DROI-C-5000	Droit fiscal	10 crédits

Année académique 2026-2027

Des modifications mineures de ce programme peuvent intervenir d'ici à la prochaine rentrée académique.

Cours à option de finalité (30 crédits) :

30 crédits

Selon votre finalité (droit économique et social, droit civil et pénal ou droit public et international), choisir 6 cours à options de finalité en respectant la proportion suivante : au minimum 3 cours de la liste 1 du programme. Les trois derniers cours peuvent être choisis soit dans la liste 1, soit dans la liste 2. La liste des cours de finalité est disponible dans le programme en ligne du master en droit dans le bloc 1 à la rubrique cours de finalité <https://www.ulb.be/fr/programme/ma-droi#programme>.

TOTAL DU PROGRAMME : 75 crédits**Travaux pratiques :**

Tous les étudiant.e.s PAD1 doivent, obligatoirement suivre les travaux pratiques des cours suivants de leur programme :

DROI-C-4019 Principes généraux de droit constitutionnel et administratif

DROI-C-4048 Droit des contrats et de la responsabilité

Ils.elles sont, par défaut, dispensé.e.s des travaux pratiques des autres cours. Ils.elles peuvent néanmoins s'inscrire, sur base volontaire, aux travaux pratiques du cours suivant :

DROI-C-5000 Droit fiscal

Nous demandons aux étudiant.e.s de se connecter aux permanences Teams organisées par les secrétariats étudiants, afin d'être intégré.e aux groupes de TP le plus rapidement possible, et ce même si leur inscription n'est pas encore finalisée. Les informations pratiques concernant ces permanences sont reprises ici : <https://droit.ulb.be/fr/navigation/procedure-inscription-tp>.

Programme annuel de l'étudiant.e (PAE)

Une fois le processus d'inscription terminé, le.a candidat.e trouvera dans le **portail MonULB** section « Mes études » puis « **Mes notes** » la liste des cours qu'il devra suivre durant l'année académique à laquelle il.elle est inscrit.e.

Il appartient à l'étudiant.e de s'assurer qu'il.elle effectue correctement les formalités requises pour s'inscrire aux cours à option et de vérifier régulièrement, tout au long de l'année académique, que le PAE figurant dans MonULB est correct.

Le portail MONULB est le seul endroit où figure la liste des examens devant être présentés. Tout cours qui figurerait dans une autre plateforme informatique dédiée aux horaires ou à l'enseignement (Université virtuelle, Time Edit, Teams...) sans être repris sur MonULB > Mes études > Mes notes ne figure pas au PAE et ne doit pas être étudié. Tout examen présenté dans le cadre d'un cours ne figurant pas au PAE sera perdu, y compris si la note est supérieure à 10/20 et donc réussie.

Espace personnel facultaire :

Une fois votre inscription terminée, vous aurez également accès à l'intranet facultaire (Espace personnel). Vous y trouverez également tout au long de l'année académique les formulaires à remplir, les horaires des éventuels examens oraux ainsi qu'un résumé des aménagements liés à votre statut PAD1.

Echanges dans une autre institution d'enseignement supérieur :

Les étudiant.e.s PAD1 ne peuvent pas postuler pour un échange de type Erasmus dans le cadre de leur master en droit, le processus de sélection des candidat.e.s étant étalé sur deux ans.